



**ABCB**  
**Alain BUYENS et Christophe BESSON**  
**Bénédicte COHADE**  
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
des Experts-Comptables d'Auvergne  
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Riom

---

\*\*\*\*\*

***CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction***

ASSOCIATION

Les Mercuriales  
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIERE

\*\*\*\*\*

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE

DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013



**ABCB**  
**Alain BUYENS et Christophe BESSON**  
**Bénédicte COHADE**  
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
des Experts-Comptables d'Auvergne  
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Riom

---

\*\*\*\*\*

***CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction***

ASSOCIATION

Les Mercuriales  
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIERE

\*\*\*\*\*

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***  
***SUR LES COMPTES ANNUELS***

***EXERCICE***

***DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013***

CONSTRUCTYS AUVERGNE  
OPCA de la Construction  
Les Mercuriales  
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
*Exercice clos le 31 décembre 2013*

\*\*\*\*\*

Aux membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 18 mars 2008 nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

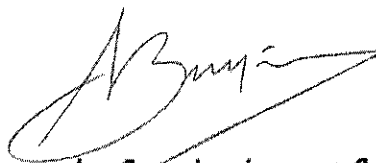
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aubière, le 10 mars 2014



**Le Commissaire aux Comptes**  
**SARL ABCB**  
**Alain BUYENS**  
**Commissaire aux Comptes Associé**

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 - 12		Exercice N-1 31/12/2012 - 12	Ecart N/N-1		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	91 091	79 135	11 955	21 244	9 289	43.72	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 703		4 703	4 703			
<b>TOTAL I</b>	<b>95 793</b>	<b>79 135</b>	<b>16 658</b>	<b>25 947</b>	<b>9 289</b>	<b>35.80</b>	
Comptes de liaison							
<b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	39 276		39 276	58 769	19 493	33.17
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	140 286		140 286	252 017	111 732	44.33	
Charges constatées d'avance (3)	13 714		13 714	15 802	2 087	13.21	
<b>TOTAL III</b>	<b>193 275</b>		<b>193 275</b>	<b>326 588</b>	<b>133 312</b>	<b>40.82</b>	
Comptes de régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>289 069</b>	<b>79 135</b>	<b>209 933</b>	<b>352 534</b>	<b>142 601</b>	<b>40.45</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12/31/2012	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	M. BUYENS et Christophe BESSON SARLABCB Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom 7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki 63170 AUBIÈRE Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65 E-mail : contact@abcb-sarl.com RCS Clermont-Ferrand 478 948 029			
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Défisits)				
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>				
	<b>TOTAL II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>TOTAL III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 902	10 022	6 880	68.65
	Dettes fiscales et sociales	78 317	88 838	10 522	11.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	114 715	253 674	138 959	54.78
	Instruments de trésorerie				
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL IV</b>	209 933	352 534	142 601	40.45
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	209 933	352 534	142 601	40.45

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

209 933

352 534

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits						
<b>TOTAL I</b>						
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
<b>TOTAL II</b>						
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMpte DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12
			Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 596	1 571	25	1.62
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		221	221	100.00-
<b>TOTAL V</b>	<b>1 596</b>	<b>1 791</b>	<b>195-</b>	<b>10.90-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 596</b>	<b>1 791</b>	<b>195-</b>	<b>10.90-</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>3 231-</b>	<b>34</b>	<b>3 265-</b>	<b>NS</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	101	8	93	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 133		3 133	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>3 234</b>	<b>8</b>	<b>3 226</b>	<b>NS</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	42	39-	92.88-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3</b>	<b>42</b>	<b>39-</b>	<b>92.88-</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 231</b>	<b>34</b>	<b>3 265</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>454 069</b>	<b>470 624</b>	<b>16 555-</b>	<b>3.52-</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>454 069</b>	<b>470 624</b>	<b>16 555-</b>	<b>3.52-</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>				
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>				



Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	20 000		
Matériel de transport	60 549		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 120		
<b>TOTAL</b>	<b>102 669</b>		
Prêts, autres immobilisations financières	4 703		
<b>TOTAL</b>	<b>4 703</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>107 372</b>		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			20 000	20 000
Matériel de transport		11 579	48 971	48 971
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 120	22 120
<b>TOTAL</b>		<b>11 579</b>	<b>91 091</b>	<b>91 091</b>
Prêts, autres immobilisations financières			4 703	4 703
<b>TOTAL</b>			<b>4 703</b>	<b>4 703</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>11 579</b>	<b>95 793</b>	<b>95 793</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	19 998	2		20 000
Matériel de transport	39 307	9 287	11 579	37 015
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 120			22 120
<b>TOTAL</b>	<b>81 425</b>	<b>9 289</b>	<b>11 579</b>	<b>79 135</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>81 425</b>	<b>9 289</b>	<b>11 579</b>	<b>79 135</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2				
Matériel de transport	9 287				
<b>TOTAL</b>	<b>9 289</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 289</b>				

Aïain BUYENS et Christophe DESOER  
SARL ABCB  
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom  
7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIÈRE  
Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65  
E-mail : contact@abcb-sarl.com  
RCS Clermont-Ferrand 478 948 029

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 703	0	4 703
Personnel et comptes rattachés	1 531	1 531	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 578	19 578	
Débiteurs divers	18 167	18 167	
Charges constatées d'avance	13 714	13 714	
<b>TOTAL</b>	<b>57 693</b>	<b>52 990</b>	<b>4 703</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 902	16 902		
Personnel et comptes rattachés	31 562	31 562		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 943	45 943		
Taxe sur la valeur ajoutée	813	813		
Autres dettes	114 715	114 715		
<b>TOTAL</b>	<b>209 933</b>	<b>209 933</b>		

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	18 167
<b>Total</b>	<b>18 167</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 031
Dettes fiscales et sociales	31 274
Autres dettes	68 626
<b>Total</b>	<b>105 931</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 714
<b>Total</b>	<b>13 714</b>

Jean-Benoît BUYENS et Christophe DEBECQ  
 SARL ABCB  
 Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom  
 7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
 63170 AUBIÈRE  
 Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65  
 E-mail : contact@abcb-sarl.com  
 RCS Clermont-Ferrand 478 948 025

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS****Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association a souscrit un contrat auprès de SMABTP pour couvrir les risques de licenciement et/ou rupture conventionnelle.

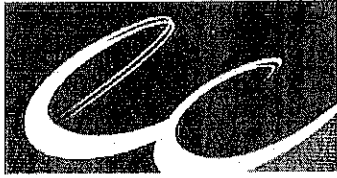
L'engagement en matière de pensions et retraites est couvert par un contrat souscrit au niveau national.

Aucun versement n'a été réalisé sur cet exercice car le montant déjà capitalisé couvre l'intégralité du passif social.

**Droit individuel à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 540 heures.

Audin BUYENS et Christophe BESSON  
SARL ABCB  
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom  
7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIÈRE  
Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 00 05  
E-mail : contact@abcb-sarl.com  
RCS Clermont-Ferrand 478 900 000



**ABCB**  
**Alain BUYENS et Christophe BESSON**  
**Bénédicte COHADE**  
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
des Experts-Comptables d'Auvergne  
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Riom

---

\*\*\*\*\*

**CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction**

**ASSOCIATION**

*Les Mercuriales*  
*4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki*  
*63170 AUBIERE*

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE**

**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**

CONSTRUCTYS AUVERGNE  
OPCA de la Construction  
Les Mercuriales  
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIERE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
*Réunion de l'organe délibérant*  
*relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013*

\*\*\*\*\*

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

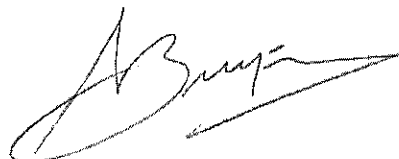
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Aubière,  
le 10 mars 2014



*Le Commissaire aux Comptes*  
**SARL ABCB**  
**Alain BUYENS**  
*Commissaire aux Comptes Associé*



**ABCB**  
**Alain BUYENS et Christophe BESSON**  
**Bénédicte COHADE**  
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
des Experts-Comptables d'Auvergne  
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Riom

---

\*\*\*\*\*

**CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction**

**ASSOCIATION**

**Les Mercuriales**  
**4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki**  
**63170 AUBIERE**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR L'OBLIGATION DE DECLARATION**  
**CONCERNANT LA SEPARATION DES ACTIVITES DE COLLECTEUR DE FONDS DE LA**  
**FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**ET DE DISPENSATEUR DE FORMATION**

**EXERCICE**

**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**

CONSTRUCTYS AUVERGNE  
OPCA de la Construction  
Les Mercuriales  
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki  
63170 AUBIERE

*RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'OBLIGATION DE DECLARATION  
CONCERNANT LA SEPARATION DES ACTIVITES DE COLLECTEUR DE FONDS DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE DISPENSATEUR DE FORMATION  
exercice clos le 31 décembre 2013*

\*\*\*\*\*

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, et en application de l'article R.964-1-4 du décret n°94-936 du 28 octobre 1994, nous vous présentons notre rapport sur l'obligation de déclaration concernant la séparation des activités de collecteur de fonds de la Formation professionnelle et de dispensateur de formation.

Les administrateurs de CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la construction - concernés par cette obligation ont régulièrement informé votre conseil d'administration de leur appartenance à un fonds dispensateur de formation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Nous portons à votre connaissance la liste des administrateurs concernés :

**Monsieur Miguel DA CONCEICAO, administrateur de:**

- ✓ CFA du BTP AUVERGNE

**Monsieur Serge DESMOND, administrateur de:**

- ✓ OPPBTP Comité Grand Centre ORLEANS (45)

**Monsieur Laurent DIAS, administrateur de :**

- ✓ CFA du BTP AUVERGNE

**Monsieur Pierre FONDARD, administrateur de :**

- ✓ CFA du BTP AUVERGNE

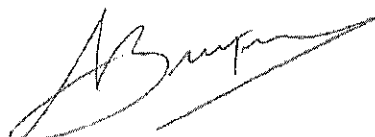
**Monsieur Romain LIOTHAUD, administrateur suppléant de :**

- ✓ CFA du BTP AUVERGNE

**Madame Émilie VALLEE, administratrice de:**

- ✓ Institut des Métiers de CLERMONT-FERRAND (63)
- ✓ Lycée Hôtelier de CHAMALIERES (63)
- ✓ Lycée du Bâtiment Pierre-Joël BONTE à RIOM (63) - suppléante
- ✓ Lycée Ambroise BRUGIERE de CLERMONT-FERRAND (63) - suppléante
- ✓ CFAS (travailleurs handicapés) de CLERMONT-FERRAND (63)

Fait à Aubière,  
le 10 mars 2014



**Le Commissaire aux Comptes  
SARL ABCB  
Alain BUYENS  
Commissaire aux Comptes Associé**